

REPUBLIQUE FRANÇAISE

SICED BRESSE NORD : SICED BRESSE NORD (1)

(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 20005312200012

POSTE COMPTABLE : Service de Gestion comptable

M. 57

Compte administratif

Voté par nature

BUDGET : SICED BRESSE NORD (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9

II - Présentation générale

A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	14

III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	16
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	19
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	21
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	22
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	23
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	25
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	27
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	30
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	34

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	36
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	37
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	41
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	42
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	43
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	45
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	46

B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	49
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	50
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	52
B3.1 - Etat des provisions constituées	53
B3.2 - Etalement des provisions	54
B4 - Etat des charges transférées	55
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	56
B6 - Prêts	57
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	58
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	59
B7.3 - Etat des emprunts garantis	60
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	61
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	62
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	63
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	64
B7.8 - Autres engagements donnés	65
B7.9 - Autres engagements reçus	66
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	67
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	70
B9 - Etat du personnel	71
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	72
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	73
B11.2 - Liste des établissements publics créés	74
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	75
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	76
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	77
B13 - Opérations liées aux cessions	79
B14 - Etat des travaux en régie	80
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	81
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	82
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	84
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	85
C2.1 - Situation des AP	86
C2.2 - Situation des AE	87
D - Autres éléments d'information	
D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	88
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	89
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	90
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	92
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	93
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	94
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	95
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	96
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	97
D4 - Gestion des fonds européens	98
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	99
D6 - Actions de formation des élus	100
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	101
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	102
D9 - Identification des flux croisés	103
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	104
D11 - Décisions en matière de taux	106
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	109
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	110
D13.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	111
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	112
D14 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain	113
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	114

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)



I – INFORMATIONS GENERALES

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

Informations statistiques

	Valeurs
Population totale	30289

Informations fiscales (N-2)

	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

Informations financières – ratios

		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	128,59
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	117,15
3	Dépenses d'équipement brut / population	72,72
4	Encours de dette / population (2) (3)	25,43
5	DGF / population	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0,3669
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	1,1244
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0,6207
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,2171
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES

POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7,50%
- Investissement : 7,50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS

RESULTAT DE L'EXERCICE

	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	6 625 650,62	6 073 203,71	1 194 129,54	A1 641 682,63
Investissement	2 465 827,37	2 074 401,06	(2) 541 458,55	A2 150 032,24
Dont 1068		0,00		
Fonctionnement	4 159 823,25	3 998 802,65	(3) 652 670,99	A3 491 650,39

RESTES A REALISER (4)

	Dépenses	Recettes	Solde (B) (5)
TOTAL des RAR	I + II 119 951,78	III + IV 0,00	B1 -119 951,78
Investissement	I 119 951,78	III 0,00	B2 -119 951,78
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)

TOTAL	A1 + B1	521 730,85
Investissement	A2 + B2	30 080,46
Fonctionnement	A3 + B3	491 650,39

(1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 119 951,78
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
009	Opération d'équipement n° 009	32 363,52
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	4 543,63
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	83 044,63
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



II – PRESENTATION GENERALE

VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	4 159 823,25	G	3 998 802,65
	Section d'investissement	B	2 465 827,37	H	2 074 401,06
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00	I	652 670,99
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00	J	541 458,55
		=		=	
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		= A + B + C + D	6 625 650,62	= G + H + I + J	7 267 333,25
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	119 951,78	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F	119 951,78	= K + L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E	4 159 823,25	= G + I + K	4 651 473,64
	Section d'investissement	= B + D + F	2 585 779,15	= H + J + L	2 615 859,61
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F	6 745 602,40	= G + H + I + J + K + L	7 267 333,25

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

II – PRESENTATION GENERALE

EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		10 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		1 600 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	2 263 152,09	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	31 406,57	0,00
Total des réalisations d'équipement		2 294 558,66	1 610 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	47 703,08
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	94 383,63	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
Total des réalisations financières		94 383,63	47 703,08
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
Total des réalisations réelles en investissement		I 2 388 942,29	II 1 658 203,08
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	76 885,08	416 197,98
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00
Total des réalisations d'ordre en investissement		III 76 885,08	IV 416 197,98

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I + III	2 465 827,37	II + IV	2 074 401,06
--------------	---------	---------------------	---------	---------------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	0,00	VI	541 458,55
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	0,00

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	2 465 827,37	II + IV + VI + VII	2 615 859,61
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)		150 032,24		

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS (y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	2 235 772,03	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	386 097,32
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	1 425 807,04	73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00
		731 Fiscalité locale	2 320 286,90
		74 Dotations et participations (1)	1 032 000,64
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	66 549,10	75 Autres produits de gestion courante (1)	119,20
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		
014 Atténuations de produits	0,00	013 Atténuations de charges (1)	25 990,66
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
Total dépenses de gestion des services	3 728 128,17	Total recettes de gestion des services	3 764 494,72
66 Charges financières	15 339,72	76 Produits financiers	0,00
67 Charges spécifiques (1)	0,00	77 Produits spécifiques (1)	157 422,85
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	157,38	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I 3 743 625,27	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 3 921 917,57

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	416 197,98	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	76 885,08
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III 416 197,98	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 76 885,08

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I + III 4 159 823,25	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II + IV 3 998 802,65
---	-----------------------------	---	-----------------------------

RESULTAT REPORTE DE N-1			
002 Résultat de fonctionnement reporté	V 0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI 652 670,99

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V 4 159 823,25	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI 4 651 473,64
---	---------------------------------	---	----------------------------------

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	491 650,39
--	-------------------

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

II – PRESENTATION GENERALE

BALANCE GENERALE – DEPENSES

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	18 864,42	18 864,42
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	94 383,63	0,00	94 383,63
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	1 456 676,79		1 456 676,79
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	806 475,30	0,00	806 475,30
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	31 406,57	0,00	31 406,57
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		58 020,66	58 020,66
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		2 388 942,29	76 885,08	2 465 827,37

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté

0,00

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	2 235 772,03		2 235 772,03
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 425 807,04		1 425 807,04
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	66 549,10	0,00	66 549,10
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	15 339,72	0,00	15 339,72
67	Charges spécifiques (9)	0,00	155 000,00	155 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	157,38	261 197,98	261 355,36
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		3 743 625,27	416 197,98	4 159 823,25

Pour information D 002 Résultat négatif reporté

0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE

BALANCE GENERALE – RECETTES

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	47 703,08	0,00	47 703,08
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	10 500,00	0,00	10 500,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 600 000,00	0,00	1 600 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		49 685,38	49 685,38
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	105 314,62	105 314,62
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		261 197,98	261 197,98
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		1 658 203,08	416 197,98	2 074 401,06

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1

0,00

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté

541 458,55

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (8)	25 990,66		25 990,66
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	386 097,32		386 097,32
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	2 320 286,90		2 320 286,90
74	Dotations et participations (8)	1 032 000,64		1 032 000,64
75	Autres produits de gestion courante(8)	119,20	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	157 422,85	18 864,42	176 287,27
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	58 020,66	58 020,66
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		3 921 917,57	76 885,08	3 998 802,65

Pour information R002 Résultat positif reporté

652 670,99

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.



(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		2 743 331,30	2 465 827,37	119 951,78	157 552,15	0,00	2 465 827,37
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	826 181,64	806 475,30	4 543,63	15 162,71	0,00	806 475,30
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	211 000,00	31 406,57	83 044,63	96 548,80	0,00	31 406,57
	Total des opérations d'équipement (3)	1 534 129,00	1 456 676,79	32 363,52	45 088,69	0,00	1 456 676,79
Total des dépenses d'équipement		2 571 310,64	2 294 558,66	119 951,78	156 800,20	0,00	2 294 558,66
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	95 000,00	94 383,63	0,00	616,37		94 383,63
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		95 000,00	94 383,63	0,00	616,37	0,00	94 383,63
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		2 666 310,64	2 388 942,29	119 951,78	157 416,57	0,00	2 388 942,29
040	Opérations ordre transf. entre sections (5)	77 020,66	76 885,08		135,58		76 885,08
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		77 020,66	76 885,08		135,58		76 885,08
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté		0,00					
Total des dépenses d'investissement cumulées		2 743 331,30	2 465 827,37	119 951,78	157 552,15	0,00	2 465 827,37

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 08/04/2024

Reçu en préfecture le 08/04/2024

Publié le



ID : 071-200053122-20240328-SICEDCA2023-BF

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

A

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		2 201 872,75	2 074 401,06	0,00	127 471,69
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	21 000,00	10 500,00	0,00	10 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	1 600 000,00	1 600 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 621 000,00	1 610 500,00	0,00	10 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	47 700,00	47 703,08	0,00	-3,08
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	155 000,00		0,00	
Total des recettes financières		202 700,00	47 703,08	0,00	154 996,92
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 823 700,00	1 658 203,08	0,00	165 496,92
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	108 172,75			
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	270 000,00	416 197,98		-146 197,98
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre		378 172,75	416 197,98		-38 025,23
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté		541 458,55			
Total des recettes d'investissement cumulées		2 743 331,30	2 615 859,61	0,00	127 471,69

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		2 743 331,30	2 465 827,37	119 951,78	157 552,15	0,00	2 465 827,37
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	826 181,64	806 475,30	4 543,63	15 162,71	0,00	806 475,30
21578	Autre matériel technique	12 550,00	14 736,73	0,00	-2 186,73	0,00	14 736,73
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	25 082,00	11 556,12	0,00	13 525,88	0,00	11 556,12
21828	Autres matériels de transport	592 460,00	592 040,68	0,00	419,32	0,00	592 040,68
21838	Autre matériel informatique	51 150,00	48 709,15	2 396,00	44,85	0,00	48 709,15
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	6 000,00	3 770,62	2 147,63	81,75	0,00	3 770,62
2188	Autres immobilisations corporelles	138 939,64	135 662,00	0,00	3 277,64	0,00	135 662,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	211 000,00	31 406,57	83 044,63	96 548,80	0,00	31 406,57
2313	Constructions	211 000,00	31 406,57	83 044,63	96 548,80	0,00	31 406,57
	Total des opérations d'équipement (4)	1 534 129,00	1 456 676,79	32 363,52	45 088,69	0,00	1 456 676,79
Total des dépenses d'équipement		2 571 310,64	2 294 558,66	119 951,78	156 800,20	0,00	2 294 558,66
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	95 000,00	94 383,63	0,00	616,37		94 383,63
1641	Emprunts en euros	95 000,00	94 383,63	0,00	616,37		94 383,63
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		95 000,00	94 383,63	0,00	616,37	0,00	94 383,63
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		2 666 310,64	2 388 942,29	119 951,78	157 416,57	0,00	2 388 942,29
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	77 020,66	76 885,08		135,58		76 885,08
	Reprise sur autofinancement antérieur	77 020,66	76 885,08		135,58		76 885,08
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	1 408,00	1 407,37		0,63		1 407,37
13912	Subv. transf. Régions	489,00	488,68		0,32		488,68
13913	Subv. transf. Départements	17 103,00	16 968,37		134,63		16 968,37
281351	Bâtiments publics	56 761,38	56 761,38		0,00		56 761,38
28138	Autres constructions	1 259,28	1 259,28		0,00		1 259,28

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour réalisation, dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
	Charges transférées (7)	0,00	0,00		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		77 020,66	76 885,08		135,58		76 885,08

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL			1 534 129,00	1 456 676,79	32 363,52	45 088,69	1 525 733,70	0,00	1 456 676,79
008	EXTENSION CONSIGNES DE TRI		4 829,00	4 828,32	0,00	0,68	18 625,20	0,00	4 828,32
009	CONTENEURISATION COMMUNES		1 529 300,00	1 451 848,47	32 363,52	45 088,01	1 507 108,50	0,00	1 451 848,47

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.



III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

Cet état ne contient pas d'information.

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 008

LIBELLE : EXTENSION CONSIGNES DE TRI

NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		4 829,00	A1 4 828,32	0,00	0,68	A2 18 625,20
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	4 829,00	4 828,32	0,00	0,68	18 625,20
2188	Autres immobilisations corporelles	4 829,00	4 828,32	0,00	0,68	18 625,20
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-4 828,32	B2 - A2	-18 625,20

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 009
LIBELLE : CONTENEURISATION COMMUNES
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		1 529 300,00	A1 1 451 848,47	32 363,52	45 088,01	A2 1 507 108,50
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 529 300,00	1 451 848,47	32 363,52	45 088,01	1 507 108,50
2188	Autres immobilisations corporelles	1 529 300,00	1 451 848,47	32 363,52	45 088,01	1 507 108,50
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-1 451 848,47	B2 - A2	-1 507 108,50

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

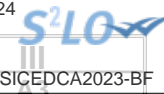
(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		2 201 872,75	2 074 401,06	0,00	127 471,69
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	21 000,00	10 500,00	0,00	10 500,00
1323	Subv. non transf. Départements	21 000,00	10 500,00	0,00	10 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	1 600 000,00	1 600 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 600 000,00	1 600 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 621 000,00	1 610 500,00	0,00	10 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	47 700,00	47 703,08	0,00	-3,08
10222	FCTVA	47 700,00	47 703,08	0,00	-3,08
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	155 000,00		0,00	
Total des recettes financières		202 700,00	47 703,08	0,00	154 996,92
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 823 700,00	1 658 203,08	0,00	165 496,92
021	Virement de la section de fonctionnement	108 172,75	0,00		
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	270 000,00	416 197,98		-146 197,98
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	49 685,38		-49 685,38
21828	Autres matériels de transport	0,00	105 314,62		-105 314,62
2805	Licences, logiciels, droits similaires	8 976,00	8 106,57		869,43
281351	Bâtiments publics	7 253,00	0,00		7 253,00
28138	Autres constructions	42,00	0,00		42,00
281578	Autre matériel technique	0,00	748,00		-748,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	8 720,40		-8 720,40
281828	Autres matériels de transport	185 016,00	180 199,85		4 816,15
281838	Autre matériel informatique	8 413,00	11 332,31		-2 919,31
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	1 410,00	4 261,22		-2 851,22
28185	Matériel de téléphonie	0,00	293,88		-293,88
28188	Autres immo. corporelles	48 626,00	47 535,75		1 090,25
28258	Autres inst.,matériel,outil. techniques	10 264,00	0,00		10 264,00

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser (2)	Crédits sans emploi (3)
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre		378 172,75	416 197,98		-38 025,23

Publié le 12/04/2024
 ID : 071-200053122-20240328-SICEDCA2023-BF

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



III – ADOPTION DU CA

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		4 386 991,65	3 982 442,62	177 380,63	0,00	227 168,40	0,00	4 159 823,25
011	Charges à caractère général (3)	2 454 700,00	2 063 567,15	172 204,88	0,00	218 927,97	0,00	2 235 772,03
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 469 000,00	1 425 807,04	0,00	0,00	43 192,96		1 425 807,04
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	68 050,00	66 549,10	0,00	0,00	1 500,90	0,00	66 549,10
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		3 991 750,00	3 555 923,29	172 204,88	0,00	263 621,83	0,00	3 728 128,17
66	Charges financières	15 888,90	10 163,97	5 175,75	0,00	549,18		15 339,72
67	Charges spécifiques (3)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	180,00	157,38			22,62		157,38
Total des dépenses financières		17 068,90	10 321,35	5 175,75	0,00	1 571,80		15 497,10
Total des dépenses réelles		4 008 818,90	3 566 244,64	177 380,63	0,00	265 193,63	0,00	3 743 625,27
023	Virement à la section d'investissement	108 172,75	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	270 000,00	416 197,98			-146 197,98		416 197,98
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		378 172,75	416 197,98			-38 025,23		416 197,98
Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00						
Total des dépenses de fonctionnement cumulées		4 386 991,65	3 982 442,62	177 380,63	0,00	227 168,40	0,00	4 159 823,25

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III – ADOPTION DU CA

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

B

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		3 734 320,66	3 866 046,65	132 756,00	0,00	-264 481,99
013	Atténuations de charges (3)	26 000,00	25 990,66	0,00	0,00	9,34
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	343 600,00	385 041,32	1 056,00	0,00	-42 497,32
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	2 320 000,00	2 320 286,90	0,00	0,00	-286,90
74	Dotations et participations (3)	965 000,00	900 300,64	131 700,00	0,00	-67 000,64
75	Autres produits de gestion courante (3)	200,00	119,20	0,00	0,00	80,80
Total des recettes de gestion des services		3 654 800,00	3 631 738,72	132 756,00	0,00	-109 694,72
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	2 500,00	157 422,85	0,00	0,00	-154 922,85
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes financières		2 500,00	157 422,85	0,00	0,00	-154 922,85
Total des recettes réelles		3 657 300,00	3 789 161,57	132 756,00	0,00	-264 617,57
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	77 020,66	76 885,08			135,58
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		77 020,66	76 885,08			135,58

Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	652 670,99					
---	-------------------	--	--	--	--	--

Total des recettes de fonctionnement cumulées	4 386 991,65	4 518 717,64	132 756,00	0,00	-264 481,99
--	---------------------	---------------------	-------------------	-------------	--------------------

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

Envoyé en préfecture le 08/04/2024

Reçu en préfecture le 08/04/2024

Publié le



ID : 071-200053122-20240328-SICEDCA2023-BF



III – ADOPTION DU CA

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		4 386 991,65	3 982 442,62	177 380,63	0,00	227 168,40	0,00	4 159 823,25
011	Charges à caractère général (4)	2 454 700,00	2 063 567,15	172 204,88	0,00	218 927,97	0,00	2 235 772,03
60611	Eau et assainissement	3 000,00	1 819,73	0,00	0,00	1 180,27	0,00	1 819,73
60612	Energie - Electricité	27 000,00	24 903,17	0,00	0,00	2 096,83	0,00	24 903,17
60622	Carburants	330 000,00	290 362,34	15 000,00	0,00	24 637,66	0,00	305 362,34
60623	Alimentation	3 500,00	3 386,39	150,69	0,00	-37,08	0,00	3 537,08
60624	Produits de traitement	400,00	0,00	0,00	0,00	400,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	25 000,00	24 573,99	0,00	0,00	426,01	0,00	24 573,99
60631	Fournitures d'entretien	17 000,00	15 094,80	0,00	0,00	1 905,20	0,00	15 094,80
60632	Fournitures de petit équipement	16 000,00	11 606,30	0,00	0,00	4 393,70	0,00	11 606,30
60636	Habillement et vêtements de travail	18 600,00	18 573,79	0,00	0,00	26,21	0,00	18 573,79
6064	Fournitures administratives	6 000,00	5 618,95	0,00	0,00	381,05	0,00	5 618,95
6068	Autres matières et fournitures	80 000,00	77 772,67	424,10	0,00	1 803,23	0,00	78 196,77
611	Contrats de prestations de services	315 000,00	245 751,00	15 030,36	0,00	54 218,64	0,00	260 781,36
61351	Matériel roulant	1 000,00	184,20	0,00	0,00	815,80	0,00	184,20
61521	Entretien terrains	7 500,00	115,91	6 746,00	0,00	638,09	0,00	6 861,91
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	16 000,00	12 624,89	4 420,00	0,00	-1 044,89	0,00	17 044,89
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	118 500,00	93 752,08	382,68	0,00	24 365,24	0,00	94 134,76
61558	Entretien autres biens mobiliers	6 000,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	36 400,00	32 589,55	300,00	0,00	3 510,45	0,00	32 889,55
6161	Multirisques	58 200,00	58 164,17	0,00	0,00	35,83	0,00	58 164,17
617	Etudes et recherches	13 300,00	10 150,00	0,00	0,00	3 150,00	0,00	10 150,00
6182	Documentation générale et technique	500,00	348,00	0,00	0,00	152,00	0,00	348,00
6184	Versements à des organismes de formation	13 300,00	12 155,40	0,00	0,00	1 144,60	0,00	12 155,40
6188	Autres frais divers	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00	0,00	0,00
6228	Divers	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	15 000,00	14 978,44	0,00	0,00	21,56	0,00	14 978,44
6232	Fêtes et cérémonies	1 500,00	1 972,56	0,00	0,00	-472,56	0,00	1 972,56
6234	Réceptions	2 500,00	21,60	0,00	0,00	2 478,40	0,00	21,60
6236	Catalogues et imprimés	27 000,00	26 427,55	0,00	0,00	572,45	0,00	26 427,55
6247	Transports collectifs	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00
6248	Divers	31 000,00	22 421,00	0,00	0,00	8 579,00	0,00	22 421,00
6251	Voyages, déplacements et missions	3 500,00	1 797,99	0,00	0,00	1 702,01	0,00	1 797,99
6261	Frais d'affranchissement	3 100,00	2 050,21	0,00	0,00	1 049,79	0,00	2 050,21

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	gérées dans le	
							cadre d'une AE	gérées hors AE
6262	Frais de télécommunications	12 500,00	12 049,22	0,00	0,00	450,78	0,00	12 049,22
627	Services bancaires et assimilés	1 700,00	1 629,85	0,00	0,00	70,15	0,00	1 629,85
6281	Concours divers (cotisations)	6 800,00	6 784,00	0,00	0,00	16,00	0,00	6 784,00
62878	Remb. frais à des tiers	1 229 000,00	1 030 910,55	129 751,05	0,00	68 338,40	0,00	1 160 661,60
6288	Autres services extérieurs	1 000,00	128,25	0,00	0,00	871,75	0,00	128,25
63512	Taxes foncières	100,00	42,00	0,00	0,00	58,00	0,00	42,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	300,00	202,56	0,00	0,00	97,44	0,00	202,56
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	2 700,00	2 604,04	0,00	0,00	95,96	0,00	2 604,04
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	1 469 000,00	1 425 807,04	0,00	0,00	43 192,96		1 425 807,04
6218	Autre personnel extérieur	293 500,00	308 896,59	0,00	0,00	-15 396,59		308 896,59
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	700,00	594,39	0,00	0,00	105,61		594,39
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	13 500,00	12 521,47	0,00	0,00	978,53		12 521,47
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	2 600,00	2 497,98	0,00	0,00	102,02		2 497,98
64111	Rémunération principale titulaires	654 000,00	592 887,78	0,00	0,00	61 112,22		592 887,78
64112	SFT, indemnité de résidence	6 000,00	6 766,95	0,00	0,00	-766,95		6 766,95
64113	NBI	5 000,00	4 312,49	0,00	0,00	687,51		4 312,49
64118	Autres indemnités	160 000,00	171 344,50	0,00	0,00	-11 344,50		171 344,50
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	103 000,00	100 313,29	0,00	0,00	2 686,71		100 313,29
6453	Cotisations aux caisses de retraites	176 000,00	174 866,16	0,00	0,00	1 133,84		174 866,16
6455	Cotisations pour assurance du personnel	36 000,00	35 149,43	0,00	0,00	850,57		35 149,43
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	2 700,00	2 165,00	0,00	0,00	535,00		2 165,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 200,00	3 403,00	0,00	0,00	-203,00		3 403,00
6478	Autres charges sociales diverses	12 800,00	10 088,01	0,00	0,00	2 711,99		10 088,01
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	68 050,00	66 549,10	0,00	0,00	1 500,90	0,00	66 549,10
65132	Prix	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
65311	Indemnités de fonction	46 300,00	46 165,10	0,00	0,00	134,90	0,00	46 165,10
65313	Cotisations de retraite	2 000,00	1 935,72	0,00	0,00	64,28	0,00	1 935,72
65335	Frais de formation	500,00	37,00	0,00	0,00	463,00	0,00	37,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	660,00	0,00	0,00	-660,00	0,00	660,00
65568	Autres contributions	17 700,00	17 698,00	0,00	0,00	2,00	0,00	17 698,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	50,00	50,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50,00
6584	Amendes fiscales et pénales	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00
65888	Autres	0,00	3,28	0,00	0,00	-3,28	0,00	3,28

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	gérées dans le cadre d'une AE	gérées hors AE
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		3 991 750,00	3 555 923,29	172 204,88	0,00	263 621,83	0,00	3 728 128,17
66	Charges financières	15 888,90	10 163,97	5 175,75	0,00	549,18		15 339,72
66111	Intérêts réglés à l'échéance	16 000,00	15 450,82	0,00	0,00	549,18		15 450,82
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-111,10	-5 286,85	5 175,75	0,00	0,00		-111,10
67	Charges spécifiques (4)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00		0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	180,00	157,38			22,62		157,38
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	180,00	157,38			22,62		157,38
Total des charges financières et spécifiques		17 068,90	10 321,35	5 175,75	0,00	1 571,80		15 497,10
Total des dépenses réelles		4 008 818,90	3 566 244,64	177 380,63	0,00	265 193,63	0,00	3 743 625,27
023	Virement à la section d'investissement	108 172,75						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	270 000,00	416 197,98			-146 197,98		416 197,98
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	105 314,62			-105 314,62		105 314,62
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	49 685,38			-49 685,38		49 685,38
6811	Dot. amort. immos incorporelles	270 000,00	261 197,98			8 802,02		261 197,98
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		378 172,75	416 197,98			-38 025,23		416 197,98

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	-5 286,85
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-111,10

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

Envoyé en préfecture le 08/04/2024

Reçu en préfecture le 08/04/2024

Publié le



ID : 071-200053122-20240328-SICEDCA2023-BF

III – ADOPTION DU CA

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		3 734 320,66	3 866 046,65	132 756,00	0,00	-264 481,99
013	Atténuations de charges (4)	26 000,00	25 990,66	0,00	0,00	9,34
6419	Remboursements rémunérations personnel	24 500,00	25 052,11	0,00	0,00	-552,11
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	1 500,00	938,55	0,00	0,00	561,45
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	343 600,00	385 041,32	1 056,00	0,00	-42 497,32
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures	106 000,00	111 356,26	0,00	0,00	-5 356,26
7078	Autres marchandises	188 000,00	231 213,92	0,00	0,00	-43 213,92
70872	Remb.frais par budgets annexes et régies	40 000,00	35 009,14	0,00	0,00	4 990,86
7088	Produits activités annexes (abonnements)	9 600,00	7 462,00	1 056,00	0,00	1 082,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	2 320 000,00	2 320 286,90	0,00	0,00	-286,90
73118	Autres contributions directes	0,00	1 703,00	0,00	0,00	-1 703,00
73133	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	2 320 000,00	2 318 583,90	0,00	0,00	1 416,10
74	Dotations et participations (4)	965 000,00	900 300,64	131 700,00	0,00	-67 000,64
744	FCTVA	2 700,00	2 720,36	0,00	0,00	-20,36
74718	Autres participations Etat	109 000,00	172 861,23	0,00	0,00	-63 861,23
74741	Participation communes membres du GFP	439 400,00	439 440,00	0,00	0,00	-40,00
74748	Participation autres communes	73 900,00	0,00	0,00	0,00	73 900,00
74758	Participation autres groupements	0,00	271,98	0,00	0,00	-271,98
747888	Autres	340 000,00	285 007,07	131 700,00	0,00	-76 707,07
75	Autres produits de gestion courante (4)	200,00	119,20	0,00	0,00	80,80
75888	Autres	200,00	119,20	0,00	0,00	80,80
Total des recettes de gestion des services		3 654 800,00	3 631 738,72	132 756,00	0,00	-109 694,72
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	2 500,00	157 422,85	0,00	0,00	-154 922,85
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	2 500,00	2 422,85	0,00	0,00	77,15
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	155 000,00	0,00	0,00	-155 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles		3 657 300,00	3 789 161,57	132 756,00	0,00	-264 617,57
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	77 020,66	76 885,08			135,58
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	19 000,00	18 864,42			135,58
7811	Rep. amort. immos corpo. et incorp.	58 020,66	58 020,66			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00

S10

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Re Publié réaliser au	Crédits sans
						(3)
Total des recettes d'ordre		77 020,66	76 885,08			135,58

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					2 854 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					2 854 000,00									
00005532956	CREDIT CENTRE EST	02/12/2021		01/10/2023	228 000,00	F		0,610	0,610	EUR	A	C	N	A-1
0265967001	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	01/01/2008		01/01/2009	210 000,00	F		4,800	4,800	EUR	A	P	N	A-1
08940301	BANQUE DE FINANCEMENT ET DE TRES	28/04/2023		23/05/2024	1 600 000,00	F		3,930	3,930	EUR	T	C	N	A-1
10278025180002229480	CAISSE DE CREDIT MUTUEL	10/11/2022		15/11/2023	176 000,00	F		2,750	2,750	EUR	A	P	N	A-1
265969	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	01/01/2009		01/01/2012	30 000,00	F	EURIBOR	1,624	1,624	EUR	T	P	N	A-1
768109	CREDIT CENTRE EST	30/11/2009		30/05/2011	310 000,00	F		2,950	2,950	EUR	S	P	N	A-1
IF9339	CREDIT CENTRE EST	01/10/2015		01/10/2017	300 000,00	F		1,460	1,460	EUR	A	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											dité des remboursements (6)	Pron d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)		
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise							
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel								
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00												
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00												
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00												
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00												
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00												
1687 Autres dettes (total)					0,00												
Total général					2 854 000,00												

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		2 275 996,27					94 384,54	15 495,05	0,00	5 175,75
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 275 996,27					94 384,54	15 495,05	0,00	5 175,75
00005532956	N	0,00	A-1	200 102,92	7,00	F		0,610	27 897,08	1 329,83	0,00	343,84
0265967001	N	0,00	A-1	72 121,97	4,99	F		3,132	12 504,31	4 062,06	0,00	3 452,23
08940301	N	0,00	A-1	1 600 000,00	20,00	F		3,930	0,00	0,00	0,00	0,00
10278025180002229480	N	0,00	A-1	166 362,39	14,00	F		2,750	9 637,61	4 800,22	0,00	571,87
265969	N	0,00	A-1	19 712,48	17,99	F	EURIBOR	1,624	936,87	571,77	0,00	79,15
768109	N	0,00	A-1	49 607,14	1,99	F		2,950	23 735,07	1 989,83	0,00	121,95
IF9339	N	0,00	A-1	168 089,37	8,00	F		1,460	19 673,60	2 741,34	0,00	606,71
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité			
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		2 275 996,27					94 384,54	15 495,05	0,00	5 175,75

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	7	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 275 996,27	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.



IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV

B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

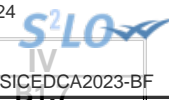
(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.



IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES**B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME****DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

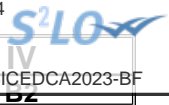
(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES**B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES****AUTRES DETTES****(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)**

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)	0,00	0,00	0,00
Dettes pour location - acquisitions	0,00	0,00	0,00
Dettes pour location - ventes	0,00	0,00	0,00
Dettes pour souscription au capital d'une SEM	0,00	0,00	0,00
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités	0,00	0,00	0,00
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices	0,00	0,00	0,00



IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1000,00 €		
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Agencements et aménagements de bâtiment, installat	15	13/12/2022
L	Appareils de levage-ascenseurs	20	13/12/2022
L	Autres agencements et aménagements de terrains	15	13/12/2022
L	Autres install., matériel et outillage techniques	10	13/12/2022
L	Bâtiments légers, abris	10	13/12/2022
L	Camions et véhicules industriels	8	13/12/2022
L	Composteurs	5	13/12/2022
L	Équipements de garages et ateliers	15	13/12/2022
L	Frais d'études non suivies de réalisation	5	13/12/2022
L	Frais de recherche et de développement	5	13/12/2022
L	Installations de voirie	20	13/12/2022
L	Installations électriques	15	13/12/2022
L	Installations et appareils de chauffage	10	13/12/2022
L	Installations téléphoniques	15	13/12/2022
L	Logiciels	2	13/12/2022
L	Matériel de bureau électrique ou électronique	10	13/12/2022
L	Matériel informatique	5	13/12/2022
L	Matériel stockage déchets (bennes - conteneurs)	15	13/12/2022
L	Mobilier Mobilier	15	13/12/2022
L	Plantations	15	13/12/2022
L	Voitures	8	13/12/2022

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		180,00	180,00	180,00	180,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		180,00	180,00	180,00	180,00
Provisions douteuses	28/03/2023	180,00	180,00	180,00	180,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires		180,00	180,00	180,00	180,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 08/04/2024
 Reçu en préfecture le 08/04/2024
 Publié le 12-20240328-SICEDCA2023-BF
 ID : 071-200053122-20240328-SICEDCA2023-BF
 S10

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
TOTAL PROVISIONS		180,00	180,00	180,00	180,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES**B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS****ETALEMENT DES PROVISIONS (1)**

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
Dépréciation des comptes de redevables (non budg)	Provisions douteuses	360,00	3	337,38	157,38	22,62

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

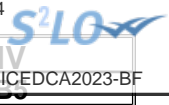
IV – ANNEXES**B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES****ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).



IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.



IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/N	Montant de l'annuité recouvré		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

S²LO

IV

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	0,00
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

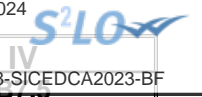
Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	109 879,59
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	109 879,59
Recettes réelles de fonctionnement	II	3 921 917,57
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	2,80

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

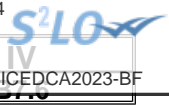


IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'origine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (1)				
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (2)	Dont part nette (3) I			
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Montant de la rémunération restant à verser au 31/12/N

(2) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 31/12/N

(3) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

**IV – ANNEXES****ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN****ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE****Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale**

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
 Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
 Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN****ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES**B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS****LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	17 748,00	
Personnes de droit privé	50,00	
Associations	50,00	
ASSOCIATION DES IMC Adultes de Saone et Loire	50,00	SUBVENTION COLLECTE DES RADIOGRAPHIES
Entreprises	0,00	
Personnes physiques	0,00	
Autres	0,00	
Personnes de droit public	17 698,00	
Etat	17 698,00	
SGBRB-SYND GEST BAT RECYCLERIE BRESSE	17 698,00	PARTICIPATION RESSOURCERIE
Régions	0,00	
Départements	0,00	
Communes	0,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	0,00	
Autres	0,00	

IV- ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES

SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES

(Articles L. 4312-11 et L. 3312-5 du CGCT)

- (1) Ouvrir un tableau par commune bénéficiant d'une ou de plusieurs subventions versées par la collectivité.
- (2) Numéro à 9 chiffres.
- (3) Détailler le numéro d'article.

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		3,00	1,00	4,00	3,21	0,00	3,21
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	1,00	1,00	2,00	1,31	0,00	1,31
ATTACHE PRINCIPAL	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	B	1,00	0,00	1,00	0,90	0,00	0,90
FILIERE TECHNIQUE (c)		18,00	8,00	26,00	23,28	0,00	23,28
ADJOINT TECHNIQUE	C	11,00	7,00	18,00	16,05	0,00	16,05
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CL.	C	3,00	1,00	4,00	3,23	0,00	3,23
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		21,00	9,00	30,00	26,49	0,00	26,49

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail présente.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

POL : Police.

POMP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).

343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).

343-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.

333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

**IV – ANNEXES****ANNEXES PATRIMONIALES****LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER****B10****LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).

Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES**B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT****LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE**

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			
Synd Gestion des bâtiments de la Recyclerie Bresse	27/09/2012	Participation	17 698,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	< Néant >				non
CE	< Néant >				non
Régie personnalisée	< Néant >				non
SPANC	Service Assainissement non Collectif	30/11/2005	29/06/2005	Contrôle ANC	non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

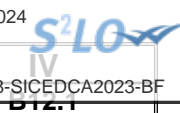
- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES**B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE****LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Régie à seule autonomie financière	< Néant >					non
Lotissement	< Néant >					non
Service social et médico-social	< Néant >					non

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.



IV – ANNEXES

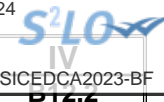
B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – ENTREES

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			105 114,94	1 222,00	
Acquisitions à titre onéreux			105 114,94	1 222,00	
13/03/2023	KARCHER	90007812942115	10 345,92	545,00	15
04/05/2023	3 dalles à St Martin en Bresse	300023132301	18 831,61	0,00	0
16/06/2023	tunnel ouvert à la déchetterie de Dampierre	300023132303	10 066,96	0,00	0
10/08/2023	LAMPES ET CADRES BUREAUX	4000202324	0,00	49,00	10
11/08/2023	FILET POUR BENNES	4000202325	6 654,22	258,00	10
11/08/2023	FILET POUR BENNES	4000202325	1 886,64	258,00	10
11/08/2023	LAMPES ET CADRES BUREAUX	4000202324	1 264,61	49,00	10
11/08/2023	MOUSQUETONS	4000202326	162,48	63,00	1
01/09/2023	BATIMENTS TECHNIQUES	3000213182301	2 394,00	0,00	0
01/09/2023	BATIMENTS TECHNIQUES	3000213182301	114,00	0,00	0
13/11/2023	ARMOIRES D ARCHIVES	4000202403	1 925,06	0,00	10
28/11/2023	FOURNITURE DES BACS LOT 1 COMMANDE 6	4000202401G/J BC N°6	6 529,44	0,00	15
30/11/2023	COMPOSTEURS	4000202402	29 340,00	0,00	0
07/12/2023	Fourniture 2 bennes	4000202405	15 600,00	0,00	15
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.



IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – SORTIES

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							0,00	0,00	
Cessions à titre onéreux							0,00	0,00	
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	0,00	
Divers							0,00	0,00	
	2 ORDINATEURS		4 873,04	5	4 873,04	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.



IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

IV

B13

Pour mémoire

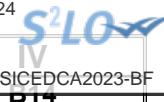
Crédits ouverts (BP + DM)

Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	155 000,00
--------------	---	------------

Produit des cessions

Réalisations

Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	155 000,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	105 314,62



IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	<i>Immobilisations incorporelles</i>	0,00
21	<i>Immobilisations corporelles</i>	0,00
23	<i>Immobilisations en cours</i>	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	
72	<i>Travaux en régie</i>		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	B14

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	3 921 917,57
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,00 %

**IV – ANNEXES****ELEMENTS DU BILAN****ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU
COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT****B15.1****B15.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT**

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU
COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT****B15.2****B15.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT**

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
018	RSA	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES

C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

IV

C.T.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		114 000,00	113 248,05
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		95 000,00	94 383,63
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	95 000,00	94 383,63
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		19 000,00	18 864,42
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	19 000,00	18 864,42

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	113 248,05	119 951,78	0,00	233 199,83

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		580 872,75	III 308 901,06
Ressources propres externes de l'année (a)		47 700,00	47 703,08
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	47 700,00	47 703,08
10226	Taxe d'aménagement (2)	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		533 172,75	261 197,98
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	8 976,00	8 106,57
281351	<i>Bâtiments publics</i>	7 253,00	0,00
28138	<i>Autres constructions</i>	42,00	0,00
281578	<i>Autre matériel technique</i>	0,00	748,00
28158	<i>Autres inst.,matériel,outil. techniques</i>	0,00	8 720,40
281828	<i>Autres matériels de transport</i>	185 016,00	180 199,85
281838	<i>Autre matériel informatique</i>	8 413,00	11 332,31
281848	<i>Autres matériels de bureau et mobiliers</i>	1 410,00	4 261,22
28185	<i>Matériel de téléphonie</i>	0,00	293,88
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	48 626,00	47 535,75
28258	<i>Autres inst.,matériel,outil. techniques</i>	10 264,00	0,00
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (4)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (4)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (4)</i>		



Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	155 000,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	108 172,75	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	308 901,06	0,00	541 458,55	0,00	850 359,61

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 233 199,83
Ressources propres disponibles	IV 850 359,61
Solde	V = IV - II (5) 617 159,78

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(5) Indiquer le signe algébrique.



IV
2023

IV – ANNEXES

C – ANNEXES BUDGETAIRES – AUTORISATIONS DE PROGRAMME

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AP votées en 2005.

(1) Il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

C – ANNEXES BUDGETAIRES – AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le détail par engagement n'est à renseigner qu'à compter des AE votées en 2005.

(1) Il s'agit des AE affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AE votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AE non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AE affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

S²LO

IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
-----------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	---------------------------------

S²LO

IV

IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – VUE D'ENSEMBLE

D1.2.1

Cet état ne contient pas d'information.



IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – DETAIL INVESTISSEMENT

D1.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET

VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

DEPENSES			RECETTES		
FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC		0,00	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation		0,00
Autres		0,00	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat		0,00
			Matériel		0,00
Sous-total Fonctionnement		0,00	Sous-total Fonctionnement		(B) 0,00
INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant			
Matériel		0,00			
Autres		0,00			
Sous-total Investissement		0,00	Effort propre de la Région (A – B)		(C) 0,00
TOTAL DEPENSES		(A) 0,00	TOTAL RECETTES (B + C)		0,00

IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION –

SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION

D2.2

Volet 2 – Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n°LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

(Montants exprimés en K€)

Produits d'exploitation courante :	
Produits du trafic	0,00
Produits annexes au trafic	0,00
Compensations des réductions tarifaires	0,00
Travaux pour Tiers	0,00
Produits hors trafic	0,00
Total chiffre d'affaires	0,00
Versements des Collectivités	0,00
Production immobilisée et stockée	0,00
Total produits d'exploitation courante	0,00

Charges d'exploitation courante :	
Personnel – Masse salariale	0,00
Consommations intermédiaires	0,00
Péage RFF	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00
Total charges d'exploitation courante	0,00

Facturations majeures :	
Achats stockés	0,00
Impôts et taxes hors FAP	0,00
Maintenance matériel roulant	0,00
Traction trains, conduite et logistique	0,00
Echange de locomotives entre Activités	0,00
Energie de traction électrique	0,00
Energie de traction diesel	0,00
Entretien/maintenance des installations fixes	0,00
Prestations télécoms	0,00
Echange de matériel roulant entre Activités	0,00
Prestations trains	0,00
Contribution de service Activité Gare	0,00
Transport en service	0,00
Total facturations majeures	0,00
Prestations de main d'œuvre inter-domaines :	
- Dont Etablissements autres que EEX	0,00
- Dont Etablissements EEX	0,00
Autres facturations	0,00
Total facturations internes	0,00
TOTAL CHARGES (2)	0,00

Contributions aux ECE	0,00
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)	0,00
Dotations aux amortissements	0,00
Reprise de subvention et écart de réévaluation	0,00
Variation des provisions/transfert de charges	0,00
Autres produits et charges de gestion courante	0,00
Total dotations, reprises, transferts et autres	0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION (4)	0,00
Résultat financier	0,00
RESULTAT COURANT (5)	0,00
Résultat spécifique	0,00
RESULTAT NET (6)	0,00

(1) A compléter par « approuvé » ou « non approuvé ».

(2) Total charges = Total charges d'exploitation courante + Total facturations majeures + Total facturations internes.

(3) Excédent brut d'exploitation = Total produits d'exploitation courante – Total charges.

(4) Résultat d'exploitation = Excédent brut d'exploitation – Contribution aux éléments communs de l'entreprise - Total dotations, reprises, transferts et autres.

(5) Résultat courant = Résultat d'exploitation + Résultat financier.

(6) Résultat net = Résultat courant + Résultat spécifique.

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF, elle est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNCF.

Envoyé en préfecture le 08/04/2024

Reçu en préfecture le 08/04/2024

Publié le



ID : 071-200053122-20240328-SICEDCA2023-BF

IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 3 : PATRIMONIAL

VOLET 3 – ANNEXE PATRIMONIALE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

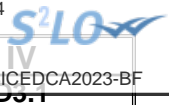
MATERIEL ROULANT

Rame	Matricule (1)	Date de mise en service	Date de fin de potentiel ou durée de vie prévisible	Libellé propriétaire	Mode de financement	Valeur d'origine	Amort. (2)	VNC au 31/12/N-2 (2)
Total séries génériques						0,00	0,00	0,00

(1) Matricule : une référence par voiture ; plusieurs voitures pour une rame.

(2) A compléter pour les biens dont la collectivité est propriétaire.

(3) Série générique : type de rame (génération de rame).



IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			0,00	0,00	
Acquisitions à titre onéreux			0,00	0,00	
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

(1) En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme)

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							0,00	0,00	
Cessions à titre onéreux							0,00	0,00	
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	0,00	
Divers							0,00	0,00	

(1) En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.



IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – GESTION DES FONDS EUROPEENS

Cet état ne contient pas d'information.



IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE

Cet état ne contient pas d'information.



IV
24

IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N

ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	NOM DE L'ORGANISME DE FORMATION	COUT DE LA FORMATION	DATE ET LIEU DE LA FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COLLECTIVITE OU L'ETABLISSEMENT
--	------------------------------------	----------------------	---------------------------------	--

IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT RELATIF AUX RESSOURCES ET DEPENSES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES – Annexe à l'article D. 4312-7

Evolution des dépenses associées à la formation professionnelle des jeunes

	APPRENTISSAGE			ENS PRO ss statut scolaire			FORMATIONS CONTINUES en alternance			TOTAL		
	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%
Montant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

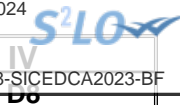
Etat des ressources de l'apprentissage

RESSOURCES	MONTANT		
	Année n	Année n-1	%
1 ^{ère} section FNDMA	0,00	0,00	0,00
2 ^{ème} section FNDMA	0,00	0,00	0,00
Dotations décentralisation (1)	0,00	0,00	0,00
Dotation indemnité comp. forfaitaire	0,00	0,00	0,00
Contribution additionnelle (2)	0,00	0,00	0,00
FSE	0,00	0,00	0,00
FEDER	0,00	0,00	0,00
FEOGA	0,00	0,00	0,00
Reversement excédent de ressources CFA (3)	0,00	0,00	0,00
Autres ressources	0,00	0,00	0,00
Total ressources externes	0,00	0,00	0,00
Effort propre de la collectivité	0,00	0,00	0,00
Total ressources	0,00	0,00	0,00

(1) Dotations au titre des lois du 7 janvier 1983 et du 23 juillet 1987.

(2) Article 37 de la loi de finances initiale pour 2005.

(3) Article R. 116-17 du code du travail.



IV – ANNEXES

**D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – COMPTE D'EMPLOI DU FONDS COMMUN DES SERVICES D'HEBERGEMENT
(en application de l'article 7 du décret n°2000-992 du 6 octobre 2000)**

Cet état ne contient pas d'information.

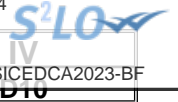
IV – ANNEXES**D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES (1)****1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. la liste des opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable)**

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.



IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 743 331,30	2 465 827,37	119 951,78	157 552,15
RECETTES	2 743 331,30	2 615 859,61	0,00	127 471,69
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	4 386 991,65	4 159 823,25	0,00	227 168,40
RECETTES	4 386 991,65	4 651 473,64	0,00	-264 481,99

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

BUDGET Budget SPANC/ N°SIRET : 20005312200020

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	25 921,00	9 854,94	13 476,00	2 590,06
RECETTES	25 921,00	17 869,27	0,00	8 051,73
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	305 916,77	263 752,29	0,00	42 164,48
RECETTES	305 916,77	314 346,64	0,00	-8 429,87

(1) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 769 252,30	2 475 682,31	133 427,78	160 142,21
RECETTES	2 769 252,30	2 633 728,88	0,00	135 523,42
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	4 692 908,42	4 423 575,54	0,00	269 332,88
RECETTES	4 692 908,42	4 965 820,28	0,00	-272 911,86

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES**IV****D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES****D10****4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)**

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 769 252,30	2 475 682,31	133 427,78	160 142,21
RECETTES	2 769 252,30	2 633 728,88	0,00	135 523,42
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	4 692 908,42	4 423 575,54	0,00	269 332,88
RECETTES	4 692 908,42	4 965 820,28	0,00	-272 911,86
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	7 462 160,72	6 899 257,85	133 427,78	429 475,09
TOTAL GENERAL DES RECETTES	7 462 160,72	7 599 549,16	0,00	-137 388,44

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

Libellés		Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources							
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources							
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources							
TFPB		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00			0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Remboursement d'emprunts et dettes assimilées		94 383,63
1641	Emprunts en euros	94 383,63
Acquisitions d'immobilisations		2 294 558,67
21578	Autre matériel technique	14 736,73
2158	Autres install., matériel et outillage techniques	11 556,12
21828	Autres matériels de transport	592 040,69
21838	Autre matériel informatique	48 709,15
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	3 770,62
2188	Autres immobilisations corporelles	135 662,00
2188	EXTENSION CONSIGNES DE TRI	4 828,32
2188	CONTENEURISATION COMMUNES	1 451 848,47
2313	Constructions	31 406,57
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		0,00
Autres dépenses éventuelles		0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		0,00
Total des dépenses réelles		2 388 942,30
040	Opérations ordre transf. entre sections	76 885,08
13911	Etat et établissements nationaux	1 407,37
13912	Régions	488,68
13913	Départements	16 968,37
281351	Bâtiments publics	56 761,38
28138	Autres constructions	1 259,28
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		76 885,08
TOTAL GENERAL		2 465 827,38

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Souscription d'emprunts et dettes assimilées		0,00
Dotations et subventions reçues		0,00
Autres recettes éventuelles		0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		0,00
Total des recettes réelles		0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00



RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	2 235 772,04
60611	Eau et assainissement	1 819,73
60612	Energie - Electricité	24 903,17
60622	Carburants	305 362,35
60623	Alimentation	3 537,08
60628	Autres fournitures non stockées	24 573,99
60631	Fournitures d'entretien	15 094,80
60632	Fournitures de petit équipement	11 606,30
60636	Habillement et vêtements de travail	18 573,79
6064	Fournitures administratives	5 618,95
6068	Autres matières et fournitures	78 196,77
611	Contrats de prestations de services	260 781,36
61351	Matériel roulant	184,20
61521	Terrains	6 861,91
615221	Bâtiments publics	17 044,89
61551	Matériel roulant	94 134,76
6156	Maintenance	32 889,55
6161	Multirisques	58 164,17
617	Etudes et recherches	10 150,00
6182	Documentation générale et technique	348,00
6184	Versements à des organismes de formation	12 155,40
6231	Annonces et insertions	14 978,44
6232	Fêtes et cérémonies	1 972,56
6234	Réceptions	21,60
6236	Catalogues et imprimés et publications	26 427,55
6248	Divers	22 421,00
6251	Voyages, déplacements et missions	1 797,99
6261	Frais d'affranchissement	2 050,21
6262	Frais de télécommunications	12 049,22
627	Services bancaires et assimilés	1 629,85
6281	Concours divers (cotisations...)	6 784,00
62878	A des tiers	1 160 661,60
6288	Autres	128,25
63512	Taxes foncières	42,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	202,56
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	2 604,04

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 425 807,05
6218	Autre personnel extérieur	308 896,60
6332	Cotisations versées au FNAL	594,39
6336	Cotisations au centre national et CNFPT	12 521,47
6338	Autres impôts,taxes&vers.assimilés sur rémunér.	2 497,98
64111	Rémunération principale	592 887,78
64112	Supp. fam. de traite. & indemnité de résidence	6 766,95
64113	NBI	4 312,49
64118	Autres indemnités	171 344,50
6451	Cotisations à l'URSSAF	100 313,29
6453	Cotisations aux caisses de retraite	174 866,16
6455	Cotisations pour assurance du personnel	35 149,43
6458	Cotisations aux organismes sociaux	2 165,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 403,00
6478	Autres charges sociales diverses	10 088,01
65	Autres charges de gestion courante	66 549,10
65311	Indemnités de fonction	46 165,10
65313	Cotisations de retraite	1 935,72
65335	Frais de formation	37,00
6541	Créances admises en non-valeur	660,00
65568	Autres contributions	17 698,00
65748	Autres personnes de droit privé	50,00
65888	Autres	3,28
66	Charges financières	15 339,72
66111	Intérêts réglés à l'échéance	15 450,82
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	5 175,75
66112	ICNE de l'exercice N-1	-5 286,85
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	157,38
6817	Dot.aux prov. pour dépré. des actifs circulants	157,38
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		3 743 625,29
042	Opérations ordre transf. entre sections	416 197,98
675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	105 314,62
6761	Diff. sur réalisations (positives) transf. en inv.	49 685,38
6811	Dot.aux amort.des immo.incorporelles & corporelles	261 197,98
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		416 197,98
TOTAL GENERAL		4 159 823,27

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		2 318 583,90
73133	Taxe d'enlèvement des ordures mén. et assimilées	2 318 583,90
Dotations et participations reçues		1 032 000,64
744	FCTVA	2 720,36
74718	Autres	172 861,23
74741	Communes membres du GFP	439 440,00
74758	Autres groupements	271,98
747888	Autres	416 707,07
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		569 630,03
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	386 097,32
70612	Redevance spéciale d'enlèvement des ordures	111 356,26
7078	Autres marchandises	231 213,92
70872	par les budgets annexes et les régies	35 009,14
7088	Autres prod.d'activ.annexes(abon.&vente ouvrages)	8 518,00
75	Autres produits de gestion courante	119,20
75888	Autres	119,20
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	157 422,85
773	Mandats annulés ou atteints déchéance quadriennale	2 422,85
775	Produits des cessions d'immobilisations	155 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	25 990,66
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	25 052,11
6459	Remb. sur charges Sécurité Sociale et Prévoyance	938,55
Total des recettes réelles		3 920 214,57
042	Opérations ordre transf. entre sections	76 885,07
777	Quote-part des subv.d'inv.transf.au cpte de résul.	18 864,41
7811	Rep.sur amort.des immo.incorporelles&corporelles	58 020,66
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		76 885,07
TOTAL GENERAL		3 997 099,64

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	D13.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D13.2

Cet état ne contient pas d'information.



IV – ÉTATS ANNEXÉS

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE RENOUVELLEMENT URBAIN

D14

IV - Annexe « Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain »

Nature de l'opération (selon la nomenclature)	Dépenses / Recettes	Chapitre	Article	Maîtrise d'œuvre assurée par la collectivité	Financeurs (Etat, Collectivités, Caisse des dépôts,....)	Total des engagements juridiques année N	Total des Crédits de paiement année N
Total Recettes						0,00	0,00
Total Dépenses						0,00	0,00

NOMENCLATURE :

- | | |
|--|--|
| 14-Etudes et conduite de projet | 34-Résidentialisation de logements |
| 15-Relogement des ménages avec minoration de loyer | 35-Actions de portage massif en copropriétés dégradées |
| 21-Démolition de logements locatifs sociaux | 36-Accession à la propriété |
| 22-Recyclage de copropriétés dégradées | 37-Equipement public de proximité |
| 23-Recyclage de l'habitat ancien dégradé | 38-Immobilier à vocation économique |
| 24-Aménagement d'ensemble | 39-Autres investissements |
| 31-Reconstitution de l'offre de logements locatifs sociaux | 41-Quartiers Fertiles-Opérations d'ingénierie et dépenses de personnel |
| 32-Production d'une offre de logement temporaire | 42-Quartiers Fertiles-Opérations d'investissement |
| 33-Requalification de logements locatifs sociaux | |

V – ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 92

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 15/03/2024

Présenté par le Président (1),

A SERLEY, le 28/03/2024

Délibéré par l'assemblée Les membres du Comité Syndical réuni(e) en session Ordinaire (2), réunie en session Ordinaire

A SERLEY, le 28/03/2024

Les membres de l'assemblée délibérante Les membres du Comité Syndical réuni(e) en session Ordinaire (2),(3),

M. ABERLENC Jean-Marc	
M. BERT Frédéric	
M. BOUCHARD Guy	
M. BURDIN Régis	
M. CANET Jean-Luc	
M. CAVARD Jean-Paul	
M. CHAUDAT Dominique	
M. CHEVALIER Daniel	
M. CLAIROTTE Gérard	
M. COULON Robert	
M. CRETIN Patrick	
M. DE TRUCHIS François	
M. DELORME Emmanuel	
M. DELPLACE Daniel	
M. DESSAUGE Yves	
M. DOURIOT Bernard	
M. DUCLOUX Franck	
M. DUGALLEIX Jean-Paul	
M. FICHET Didier	
M. FORTIN Romain	

V – ARRETE ET SIGNATURES
ARRETE ET SIGNATURES

M. FOURNIER Guy	
M. GANDREY Julien	
M. GAUDRY Guy	
M. GAUTHEY Julien	
M. GEOFFROY Ludovic	
M. GILET Jean-Pierre	
M. GIRARDEAU Régis	
M. GONTHEY Sébastien	
M. GUIGUE Christian	
M. GUIGUE Jean-Marc	
M. JACQUARD Sébastien	
M. LARGY Anthony	
M. LAVENTURIER Pierre	
M. MARTIN Joël	
M. MERCEY-BON Jean-Claude	
M. MERCIER Louis	
M. MERLE Emmanuel	
M. MICHELIN Bernard	
M. MICONNET Robert	
M. MONNOT Christian	
M. MORERE Laurent Sébastien	
M. MÉLÉ Olivier	
M. NICOT Emmanuel	
M. OUALLET Sébastien	
M. PACCAUD Joël	
M. PAGE Philippe	
M. PARADIS Laurent	
M. PETIT Ludovic	
M. PHILIPPE Alain	



V – ARRETE ET SIGNATURES

Publié le

ARRETE ET SIGNATURES

ID : 071-200053122-20240328-SICEDCA2023-BF

M. PICARD Gilles	
M. PIFFARD Gilbert	
M. QUINET Hervé	
M. RAVAT Thierry	
M. REBILLARD Patrick	
M. REBOUILLAT Olivier	
M. ROGUET Mathieu	
M. ROSSIGNOL Samuel	
M. ROY Dominique	
M. RUEZ Jean Marc	
M. SIXDENIER Claude	
M. STRACK Serge	
M. THIBERT Arnaud	
M. VEYLON Philippe	
Mme BEAL Brigitte	
Mme BECLE Florence	
Mme BESSONNAT Céline	
Mme BONIN Annick	
Mme BONZON Valérie	
Mme BRETIN Sandrine	
Mme BURDIN Delphine	
Mme CHAUDAT Andrée	
Mme CHEMY Murielle	
Mme DESBOIS Nadine	
Mme DEVILLERS Charline	
Mme DOMS Sabine	
Mme DUFOUR Maryse	
Mme EUVRARD Françoise	
Mme EUVRARD Jocelyne	



V – ARRETE ET SIGNATURES
ARRETE ET SIGNATURES

Mme FAYARD Clémence	
Mme GRAS Nathalie	
Mme JACQUARD Françoise	
Mme JALLEY Audrey	
Mme LAMPIS Evelyne	
Mme NICOLAS Nathalie	
Mme PARIZOT Évelyne	
Mme PRUDENT Magali	
Mme RICHON-LEMAIRE Nathalie	
Mme RODOT Jocelyne	
Mme ROTH Chantal	
Mme THOMET Sandra	
Mme TISSOT Nathalie	
Mme VIROT Sabine	

Certifié exécutoire par le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A SERLEY, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.